

Synthèse de l'Atelier 2 :

« Evolution du cadre réglementaire pour la diffusion des données (RGPD, Inspire, etc.) »



Animation de l'atelier : Marc Léobet (Chef de la délégation française du Comité de réglementation INSPIRE) et Jean-Sébastien Fiegel (DPD Région Grand Est)

Déroulement : Sous forme collaborative basée sur des cas pratiques

Les cas pratiques évoqués relatifs au respect du RGPD :

- Quelles conditions pour cartographier une subvention régionale ?
- Peut-on diffusion de données touristiques ? (par ex pour des chambres d'hôte)
- Peut-on diffuser des données personnelles qui ont été anonymisées et agrégées, alors qu'elles n'ont pas été collectées pour le même objectif ? (ex collectées pour le droit du sol et utilisées pour optimiser la gestion des transports ?)

A RETENIR

Connaitre à minima la réglementation :

- C'est quoi une donnée personnelle ? Une donnée est personnelle permet quand elle permet d'identifier directement ou indirectement une personne physique. Le RGPD ne concerne pas les personnes morales, mais il faut faire attention aux entreprises qui s'appellent par le nom d'une personne
- Quels sont les principes à respecter ?

Se questionner : - Avoir une approche par la mesure du risque.

- S'interroger pour prendre les mesures nécessaires

Sensibiliser : - Sensibiliser les élus / agents au respect du RGPD

Déterminer la responsabilité :

- Celui qui traite la donnée est responsable. La notion de coresponsabilité existe aussi.

Agir :

- Ex : Agglomérer les données par seuil ou les représenter par grille pour limiter les risques. Il faut au moins 3 données par maille.
- Déclarer / référencer les traitements SIG et leur fondement (anciennement autorisation unique AU001) sur le registre des traitements de la collectivité.

CHACUN SON ROLE

- Le DPD : informe, conseille et contrôle
 - Le géomaticien traite la donnée. Il doit se rapprocher du DPD.
 - La DSI s'assure de la sécurité des données
- ⇒ Tous doivent collaborer !

EN CONCLUSION

Vous avez d'ores et déjà montré votre sensibilité et votre souci de respecter le RGPD,
Alors, géomaticiens, ayez confiance en vous !

PERSPECTIVES

L'IDG GéoGrandEst doit-elle proposer un appui au respect du RGPD ?

- Pour plus d'informations, retrouvez les présentations de l'atelier sur
<https://www.geograndest.fr/portail/fr/ressources/supports-presentation-journee-danimation-geograndest-inspire-open-data-du-25092018>